



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Associations, clubs et federations

Question écrite n° 66827

#### Texte de la question

M Gerard Chassequet appelle l'attention de Mme le ministre de la jeunesse et des sports sur le vif mecontentement que suscite au sein de la Federation francaise de canoe-kayak, le projet de suppression de postes de cadres techniques federaux. En effet, ces personnels qui ont contribue a la mise en place d'une structure efficace comme en temoignent les resultats obtenus lors des jeux Olympiques et des differents championnats du monde et d'Europe, jouent un role essentiel dans le developpement de la pratique et la mission educative du sport. Aussi, il lui demande de bien vouloir renoncer a cette decision.

#### Texte de la réponse

Reponse. - Le ministere de la jeunesse et des sports comme d'autres departements ministeriels contribue a l'effort budgetaire de reduction des effectifs de la fonction publique. Cependant il convient de remarquer que la norme de reduction arrete a 1,5 p 100 en 1993 ne s'applique pas a ce departement ministeriel, considere par le gouvernement comme un secteur prioritaire. En effet, le nombre d'emplois budgetaires a supprimer a ete fixe a 90 au lieu de 113 repartis de la maniere suivante : 6 emplois administratifs, 84 emplois de cadres techniques. Par ailleurs, les suppressions d'emplois sont compensees dans la loi de finances, a la fois par la creation de vingt contrats de haut niveau pour les entraineurs des federations non olymiques et par l'inscription d'une mesure budgetaire nouvelle dont l'objectif est de donner aux federations concernees par les retraits d'emplois les moyens financiers de recruter des animateurs sportifs. Ainsi, ce nouveau dispositif qui consiste a transformer pour partie l'aide actuelle en personnels par une aide financiere equivalente preserve les effectifs d'encadrement des federations en leur donnant une plus grande liberte quant au choix des personnels a recruter.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Chassequet Gerard](#)

**Circonscription :** - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 66827

**Rubrique :** Sports

**Ministère interrogé :** jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** jeunesse et sports

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er février 1993, page 351